



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 15 juillet 2021

Communiqué de presse

## **Pass sanitaire : l'obligation vaccinale déguisée entrave nos libertés**

Depuis les annonces d'Emmanuel Macron d'obligation vaccinale pour les soignants et de chantage aux libertés pour les autres, nous sommes sous le choc. Sous le choc, d'une décision qui nous monte les uns contre les autres et attaque nos libertés de choix pour se soigner, de nos libertés de circuler de travailler, d'étudier, d'accéder à la culture et aux loisirs... En bref de vivre. Cette décision affecte aussi la conduite de nos activités économiques. Quand un chef de l'État impose ce genre de décision, il démontre un peu plus la fragilité de sa base démocratique et républicaine.

La vaccination est un choix personnel, non anodin, mais faisant partie des différents outils nous permettant de lutter contre cette pandémie. Seulement il n'est pas le seul et il ne peut être ainsi imposé à toutes et tous sous la contrainte et la sanction. Toutes les voies pour diminuer les effets de cette pandémie doivent continuer à être recherchées, l'investissement de l'État dans le service public de santé doit rapidement prendre de l'ampleur et nous devons lutter contre les causes conduisant à l'expansion de cette pandémie : perte de biodiversité, dérèglement climatique, mondialisation des échanges, affaiblissement immunitaire des populations par la sédentarisation, la malbouffe...

Nous ne sommes ni « anti-vax » ni « complotiste », mais sans cet ensemble d'actions, la stratégie sanitaire nous semble inutile et illusoire : les variants vont continuer de proliférer et la pandémie suivante sera à coup sûr encore plus sévère. Il est grand temps d'engager l'ensemble de la société vers une transition écologique et sociale, solidaire et équitable.

Nous sommes responsables et nous ne voulons pas participer à la diffusion de la pandémie sur nos fermes, dans nos activités de vente ou de production, sur les marchés et les magasins de producteurs et productrices. Pour autant, imposer le pass sanitaire et exiger de nous de le faire respecter à nos client.es est inacceptable. Là encore, la liberté de choix doit prédominer et nous savons pouvoir compter sur la responsabilité et la solidarité des paysannes et paysans ; comme des citoyennes et citoyens.

### **Contacts :**

- Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09
- Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78